

conduisent parfois à la cécité, ont vivement préoccupé les praticiens, et ils ont conseillé des topiques spéciaux. Parmi les collyres recommandés, ceux dans lesquels entrent l'eau rose ⁽¹⁾, déjà prescrite par Rhazès, l'acétate de plomb ⁽²⁾, les sels de cuivre, etc., peuvent être employés. On a aussi instillé entre les paupières de la solution d'azotate d'argent. Il est mieux de toucher les pustules avec ce sel en cylindre. On a encore conseillé de promener sur les points irrités un petit pinceau chargé de la pommade suivante :

Moelle de bœuf.....	50 grammes.
Extrait de suie de bois.....	1 —
Onguent citrin.....	1,60
Huile blonde de foie de morue.....	2 —

Mélez ⁽³⁾.

Tous ces topiques peuvent avoir leur utilité; mais ne perdons pas de vue la remarque de Ludwig, que des ophthalmies très-rebelles ont parfois succédé à l'emploi des agents locaux qui étaient précisément destinés à les prévenir ⁽⁴⁾.

III. — **Gargarismes.** — L'intérieur de la bouche et du pharynx est très-souvent le siège d'une éruption pustuleuse, et de plus d'une inflammation vive de la muqueuse gutturale et d'un gonflement douloureux des tonsilles.

On fait gargariser les malades avec de l'eau d'orge et du lait, moyen fort simple et peut-être le meilleur; on peut ajouter à l'eau d'orge le borate de soude ou une petite dose de sulfate acide d'alumine et de potasse, le miel rosat. Mais tant que l'inflammation est vive, il faut s'en tenir aux émoullients.

Les malades, en général, ne savent guère se bien gargariser, et ceux qui sont atteints de variole le peuvent rarement. Dans ce cas, il faut suivre le conseil, trop souvent ou-

⁽¹⁾ Lassone; *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, t. III, p. 95.

⁽²⁾ Strack; *ibid.*, t. I, p. 288.

⁽³⁾ Carron du Villards; *Bullet. de Thérap.*, t. XIII, p. 46.

⁽⁴⁾ *Adversaria*, t. I, p. 486.

blié, de Sydenham ⁽¹⁾ et d'Huxham ⁽²⁾: c'est de porter les liquides émoullients ou résolutifs dans l'arrière-bouche à l'aide d'une seringue à injection. Je recommande ce moyen très-fréquemment.

VARIOLE INOCULÉE.

L'expérience ayant appris, 1° que la variole se transmet facilement par inoculation; 2° que produite en vertu de ce mode de transmission, elle a le plus souvent un caractère de bénignité; 3° qu'elle n'a lieu généralement qu'une fois chez le même individu, il était naturel de supposer qu'en inoculant la variole, et surtout en choisissant la matière d'une variole de bonne nature, le sujet, subissant une maladie légère, serait garanti pour l'avenir contre les atteintes d'une variole grave, confluyente, compliquée, qui aurait pu le tuer ou du moins le défigurer.

Telle a été la théorie et tel fut le but de l'inoculation de la variole: on tâchait de la procurer artificiellement bénigne, pour éviter que plus tard elle n'arrivât spontanément, à une époque inopportune et dans de mauvaises conditions, par conséquent grave ou même mortelle.

A. — Historique.

La pratique de l'inoculation était très-ancienne en Asie. Les Chinois l'appelaient *semer la petite-vérole* ⁽³⁾. Ils se servaient des croûtes, qu'ils broyaient, humectaient et introduisaient dans le nez.

Au Bengale, des inoculateurs (*tikadars*) se répandaient au printemps dans les campagnes et dans les villes, munis de coton imprégné de virus qu'ils appliquaient sur de petites plaies

⁽¹⁾ T. I, p. 96.

⁽²⁾ *Epidem. Plymuthi*, p. 21.

⁽³⁾ Lettre du Père Dentrecolles, jésuite. (Voyez *Lettres édifiantes et curieuses des Missionnaires*, t. XX, p. 34.)

faites avec un instrument acéré; ils provoquaient une forte réaction, et procuraient une variole de nature bénigne ⁽¹⁾.

En Circassie, au rapport de La Mortraye ⁽²⁾, de vieilles femmes opéraient cette inoculation chez les jeunes enfants au moyen de trois aiguilles liées ensemble, piquant ainsi l'épigastre, la mamelle, le nombril et deux membres.

Cette pratique, qui avait surtout pour but de conserver aux jeunes filles une beauté dont leurs parents devaient faire profit, s'était sans doute étendue jusqu'en Grèce, car ce furent une Thessalienne et une femme de Salonique qui l'importèrent à Constantinople, à la fin du XVII^e siècle. Là, deux médecins instruits, Emmanuel Timoni ⁽³⁾ et Jacques Pilarini ⁽⁴⁾ ne tardèrent pas à se convaincre des avantages de l'inoculation, et dès l'année 1713, la Société royale de Londres en était informée ⁽⁵⁾.

Ant. Leduc, né à Constantinople, et lui-même inoculé dans son enfance, vint soutenir à Leyde une thèse sur le même sujet ⁽⁶⁾.

Mais l'attention publique fut bientôt frappée par des exemples d'une haute importance. Lady Wortley-Montague, femme de l'ambassadeur anglais à Constantinople, témoin des succès de l'inoculation, ne balançait point à y soumettre ses propres enfants et à célébrer cette méthode dans ses lettres si répandues. Néanmoins, une certaine défiance subsistait encore. Par ordre du Parlement, en juin 1721, six condamnés à mort furent inoculés. L'opération échoua chez une femme qui avait eu la variole; elle réussit chez les autres, et l'exanthème fut très-bénin. Le bruit de cette expérience retentit dans toute l'Europe ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Lettre de Baboo Rad'hakant Deb à M. William Cameron. (*Transact. of the medical and Physical Society of Calcutta*, 1831, t. V, p. 416.)

⁽²⁾ *Voyages*, t. II, liv. III, p. 98.

⁽³⁾ Voyez la diss. de Timoni, dans Clerc; *Hist. nat. de l'homme malade*, t. II, p. 102.

⁽⁴⁾ *Nova et tuta excitandi variolas per transplantationem methodus*. Venet., 1715.

⁽⁵⁾ *Philos. Trans.*, 1714 et 1716.

⁽⁶⁾ *Diss. de Byzantinæ variolarum insitione pro gradu doctoris suscipiendo in univers. Lugduni-Batavorum*, 1716.

⁽⁷⁾ Math.-E. Borelli; *Observat. exoticarum spec. prim. sistens famosam anglorum variolas per inoculationem excit. meth. prout nempè in carcere Londinensi (Newgate) in sex personis feliciter fuit instituta, etc.* Regiomonti, 1722.

L'année suivante, le prince de Galles faisait inoculer ses deux filles. La nouvelle méthode passa donc d'un seul bond du dernier au premier échelon de la société. Qu'on ne s'étonne pas de cette précipitation de la famille régnante. Vingt-cinq ans auparavant, la reine Marie, femme de Guillaume III, était morte de la variole confluyente, et l'impression douloureuse laissée par cet événement n'était pas encore effacée ⁽¹⁾.

Voilà donc l'inoculation acceptée. En 1722, elle est mise en pratique à Boston, où la variole venait de faire de si cruels ravages. Toutefois, ses progrès furent lents parmi les populations de l'ancien continent. En 1748, Tronchin inoculait son fils à Amsterdam, et bientôt après neuf autres personnes. Schwencke fit en Hollande les mêmes essais ⁽²⁾. En 1754, l'inoculation fut importée en Suisse et principalement à Lausanne ⁽³⁾.

La Faculté de Paris s'était montrée peu favorable ⁽⁴⁾. Cependant, les plaidoyers éloquents de La Condamine ⁽⁵⁾, l'exemple de personnages d'un haut rang inoculés par Tronchin (1756) et par Gatti (1760), inspirèrent de la confiance; la Faculté fut moins sévère ⁽⁶⁾. Mais de vigoureuses oppositions avaient surgi en d'autres contrées, surtout à Vienne, où De Haen déclarait à l'inoculation une hostilité décidée ⁽⁷⁾; à Rome, où Orlandi accumulait contre elle les arguments les plus forts ⁽⁸⁾.

Londres, au contraire, ne cessait d'en vanter les succès par la voix de Mead ⁽⁹⁾, de Jurin, de Freind, de Kirckpatrick ⁽¹⁰⁾,

⁽¹⁾ Gregory, p. 46.

⁽²⁾ Gaudoger, p. 83.

⁽³⁾ D'Apples; *Acta Helvetica*, t. II, p. 257.

⁽⁴⁾ *An variolas inoculare nefas?* Quæst. med. in Schol. Med., 30 dec., 1723, Parisiis.

⁽⁵⁾ *Mém. sur l'inoculation*. (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, pour l'année 1754, p. 616. — Second Mémoire, année 1758, p. 439.)

⁽⁶⁾ En 1757, Millin de la Courvaull faisait soutenir cette thèse : *Ergo Parisinis variolarum inoculatio*. Haller; *Disput.*, t. V, p. 695.

⁽⁷⁾ *Ratio medendi*, t. XI, p. 1, 34, 64, 72.

⁽⁸⁾ *De variolarum refellenda inoculatione*. Romæ, 1788. (Romæ; *Delectus opusculorum*, p. 359.)

⁽⁹⁾ *De variolarum insitione liber*, 1751, p. 343.

⁽¹⁰⁾ *The analysis of inoculation*. London, 1754. (*Comment. de rebus gest. Lips.*, t. IV, p. 125.)

de Burges (1), de Dimsdale (2), et où un établissement spécial, un dispensaire d'inoculation gratuite, avait été fondé en 1775.

Vers la fin du siècle, les défenseurs de cette pratique devinrent plus nombreux et de plus en plus zélés. Ceux qui, en France, donnèrent le plus de preuves de dévouement furent Gandoger de Foigny (3), Desoteux et Valentin (4), et Chrestien (5). Enfin, à Paris même, où l'inoculation avait eu tant d'adversaires fameux, une clinique spéciale était fondée pour en propager les préceptes et l'exemple (6).

Mais ici s'arrête l'histoire de l'inoculation. Plus de mille écrits avaient paru en moins de cent ans; la presse s'est tue tout à coup à son sujet. Il n'en sera plus question dans le monde, si ce n'est peut-être chez les peuples qui, restés étrangers aux progrès de la civilisation européenne, ont ignoré jusque dans ces derniers temps les bienfaits de la vaccine (7), ou chez ceux qui, systématiquement, viendraient à les oublier.

B. — Remarques sur la pratique de l'inoculation.

Bien que l'inoculation ne soit plus en usage, il est encore utile de mentionner quelques-uns des faits relatifs à son emploi, parce qu'ils peuvent jeter du jour sur certains points de l'histoire générale de la variole.

1° Les inoculateurs opéraient aux divers âges; mais certains d'entr'eux préféraient agir sur les plus jeunes sujets (8).

(1) *An account of the prep. and manag. necess. to inoculation.* London, 1751. (*Comment. de rebus gestis. Lips.*, t. IV, p. 153.)

(2) *The present method of inoculating for the small-pox.* London, 1766. — *Tracts on inoculation.* London, 1781. (Dimsdale était allé inoculer la famille impériale de Russie.)

(3) *Traité pratique de l'inoculation.* Nancy, 1768.

(4) *Traité historique et pratique de l'inoculation.* Paris, an VIII de la République.

(5) *Opuscule sur l'inoculation de la petite vérole.* Montpellier, an IX.

(6) Rapport fait à l'École de Médecine de Paris, sur la clinique d'inoculation, par Pinel et Leroux, 29 fructidor, an VII.

(7) Il y a peu d'années, que dans les montagnes de la Kabylie, dès qu'un cas de variole se présentait, de vieilles femmes inoculaient les jeunes sujets, et prévenaient ainsi les ravages de l'épidémie. (*Gaz. méd.*, 1848, p. 367.)

(8) Maty; *Med. obs. and inquiries*, t. III, p. 287.

Toutefois, l'époque de la première dentition était généralement redoutée, comme aussi plus tard celle de la puberté (1). L'inoculation pratiquée pendant la menstruation n'a eu aucun inconvénient (2). Les sujets pris de fièvres tierces, de coqueluche, d'asthme, d'affections cutanées chroniques, l'ont parfaitement supportée (3).

2° Les saisons les plus favorables ont été le printemps et l'automne (4). Dimsdale préférait l'hiver (5).

3° On avait cru nécessaire de préparer les sujets à l'inoculation par un régime particulier et par l'usage des purgatifs. Baker s'est élevé contre cet usage (6), après la circonstance suivante : Blanshard avait vu mourir de consommation 10 enfants sur 90 qui avaient été inoculés dans un seul village. Étonné de ce funeste résultat, il apprit que tous ces enfants avaient été soumis à l'administration des purgatifs, avant, pendant et après l'inoculation.

Chrestien s'est aussi fortement prononcé contre l'abus du traitement préparatif, qui de son temps encore était en vogue (7). Il n'usait de purgatifs, après la terminaison de la variole inoculée, que lorsque les circonstances en donnaient l'indication (8).

Desoteux et Valentin admettaient une préparation relative à la constitution des sujets, ayant pour but de fortifier les faibles, de diminuer la pléthore, de combattre les vices existants (9).

4° On choisissait le virus d'une variole discrète. Cependant, divers faits avaient prouvé que le pus d'une variole confluente ne produisait pas une variole plus grave (10). Le virus conservait son activité pendant plusieurs semaines ou

(1) Chrestien, p. 43.

(2) John Quier; *Medical Trans.*, t. II, p. 377.

(3) Rush; *Med. inquiries and obs.*, t. II, p. 314.

(4) Chrestien, p. 54.

(5) Desoteux et Valentin, p. 140.

(6) *Med. Trans.*, t. II, p. 281.

(7) *Opuscule*, p. 61.

(8) P. 75.

(9) *Traité pratique, etc.*, p. 146.

(10) Desoteux et Valentin, p. 162.